



RAPPORT PROVISOIRE - PROSPÉRER À L'HEURE DE LA MONDIALISATION

STRATÉGIE INTERNATIONALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

全球社会中的繁荣

PROSPERANDO EN LA
COMMUNIDAD GLOBAL

WACHSTUM IN
EINER GLOBALEN
GEMEINSCHAFT

MAENDELEO KATIKA
JAMA MUZIMA

विश्व समाज में समृद्धि

JANVIER 2006





RAPPORT PROVISOIRE - PROSPÉRER À L'HEURE DE LA MONDIALISATION

STRATÉGIE INTERNATIONALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

JANVIER 2006





Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick Prospérer à l'heure de la mondialisation

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Canada

Imprimé au Nouveau-Brunswick

CNB 3592



TABLE DE MATIÈRES

Message du premier ministre	1
Message du ministre des relations intergouvernementales et internationales	2
Prosperer à l'heure de la mondialisation : stratégie internationale du Nouveau-Brunswick.....	3
Investissement et commerce	4
Immigration	9
Innovation et éducation.....	12
Développement international.....	14
Gestion environnementale internationale.....	17
Image et réputation.....	19
Compétences internationales.....	21
Général	22





MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Prosperer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick donne les grandes lignes de notre approche en vue de la prospérité économique et sociale du Nouveau-Brunswick sur le plan international. Cette stratégie est fondée sur *Vers un meilleur avenir, le Plan de prospérité du Nouveau-Brunswick*, notre agenda décennal pour la croissance économique de notre province.



La stratégie internationale vise à améliorer la position du Nouveau-Brunswick sur la scène internationale grâce à l'établissement de priorités et de mesures spécifiques.

Depuis que nous avons présenté la Stratégie internationale à la population du Nouveau-Brunswick en avril 2003, nous avons franchi des étapes décisives envers cet objectif en ciblant nos interventions sur les secteurs stratégiques et les actions prioritaires du plan stratégique.

Nos initiatives ont contribué à une croissance soutenue de nos exportations sur la scène internationale et à la création de 2 900 nouveaux emplois. Nous avons attiré plus d'investissement étranger dans la province, étendu nos relations intergouvernementales, et augmenté le nombre d'étudiants étrangers dans nos institutions.

Nous avons bien progressé dans trois ans en travaillant de concert avec nos partenaires de la province et du fédéral mais il nous reste encore du travail à faire. Nous devons continuer la mise en œuvre des actions prioritaires de notre stratégie internationale puisque ces actions sont nécessaires à la prospérité future de notre province. Nous devons assurer un rôle de premier plan pour le Nouveau-Brunswick en cette ère de mondialisation économique axée sur le savoir afin que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises puissent tirer avantage des bénéfices de la globalisation.

Je suis persuadé qu'en travaillant ensemble, nous pouvons prospérer dans cette nouvelle économie globale. J'invite tous les Néo-Brunswickois et toutes les Néo-Brunswickoises à lire ce rapport provisoire et à travailler avec nous pour tirer profit des perspectives offertes par la mondialisation.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick,

Bernard Lord



MESSAGE DU MINISTRE DES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

Nous sommes heureux d'offrir à la population du Nouveau-Brunswick le présent rapport provisoire sur la mise en oeuvre de la Stratégie internationale de la province. Depuis 2003, nous travaillons à la mise en oeuvre des mesures prioritaires contenues dans la Stratégie, et nous avons développé nos relations internationales à la mesure de notre engagement à l'action concertée.



En progressant dans nos actions internationales, nous sommes à bâtir un Nouveau-Brunswick pour demain. Mais le travail n'est pas terminé. Si le passé récent est gage de notre réussite future, je suis sûr qu'en travaillant ensemble de manière concertée et stratégique, nous allons inévitablement réussir à l'ère de la mondialisation. À cet égard, le ministère des Relations intergouvernementales et internationales encourage une meilleure communication et une coopération accrue entre le gouvernement, les entreprises et la collectivité en général.

Ce nouveau monde déborde de possibilités et de défis. Je suis convaincu que déployer des efforts concertés nous permettra de façonner un meilleur avenir pour tous les Néo-Brunswickois et toutes les Néo-Brunswickoises.

Le ministre

Percy Mockler



PROSPÉRER À L'HEURE DE LA MONDIALISATION : STRATÉGIE INTERNATIONALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les objectifs de la Stratégie internationale sont de :

- Coordonner les activités internationales de la province avec **Pour un meilleur avenir : le Plan de prospérité du Nouveau-Brunswick**;
- Renforcer la coopération en matière d'activités internationales au sein du gouvernement provincial;
- Favoriser la coopération en matière d'activités internationales avec les collectivités, les entreprises, le monde universitaire et le gouvernement fédéral.

Pour réaliser ces objectifs, le gouvernement a défini cinquante-huit mesures prioritaires englobant les sept secteurs stratégiques suivants :

- Investissement et commerce
- Immigration
- Innovation et éducation
- Développement international
- Gestion environnementale internationale
- Image et réputation
- Compétences internationales

Le présent rapport offre une vue d'ensemble des progrès que nous avons réalisés dans la mise en oeuvre des mesures prioritaires contenues dans la Stratégie internationale.



INVESTISSEMENT ET COMMERCE

Les intérêts internationaux du Nouveau-Brunswick en matière d'investissement et de commerce comprennent deux activités, c'est-à-dire : attirer des investissements dans la province et fournir une aide aux entreprises de la province qui désirent faire affaire à l'extérieur du Canada atlantique. Le secteur privé assure le leadership dans la recherche d'investissements commerciaux et de possibilités d'exportation. Le gouvernement joue un rôle de soutien en entretenant des relations efficaces avec d'autres gouvernements d'une part et avec les entreprises, d'autre part.

Depuis la mise en oeuvre de la Stratégie internationale, le Nouveau-Brunswick continue à poursuivre des objectifs d'investissement et de commerce à l'échelle mondiale.

En général, la province a cherché à :

- Renforcer sa base économique par la diversification.
- Créer un avantage concurrentiel en misant sur les grappes industrielles clés. Depuis 2003, les efforts du gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière d'investissements internationaux ont permis d'attirer des capitaux étrangers entraînant la création de 2900 nouveaux emplois. Aussi, la Province a réalisé des activités continues de promotion commerciale intersectorielle aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Belgique, en France, en Allemagne, en Chine et dans les Caraïbes.
- Le gouvernement cherche à créer des activités d'investissement dans des secteurs comme les industries du savoir, les ressources naturelles à valeur ajoutée, la fabrication de pointe, les sciences de la vie et les biosciences.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

- Partenariat accru avec le gouvernement fédéral aux fins de la recherche de possibilités d'investissement et de commerce. A titre d'exemple, l'Ambassade du Canada à Paris a collaboré et



fourni un soutien logistique à l'organisation de la mission du Premier Ministre en France en novembre 2004 (L'Ambassadeur avait participé au programme).

- Coopération accrue avec le gouvernement fédéral afin de miser sur les relations bilatérales de la province au sein de la Francophonie et d'autres marchés désignés. Exemple : partenariat de la province du Nouveau-Brunswick avec l'ACDI visant à promouvoir la Communauté Ingénieuse de la Péninsule Acadienne et des intervenants du secteur privé pour l'obtention de contrats au Burkina Faso en prévision du Sommet de la Francophonie de 2004.
- Resserrement des relations avec le monde des affaires du Nouveau-Brunswick en vue d'établir de nouveaux réseaux et de favoriser de nouvelles possibilités d'affaires. Exemples : Partenariat avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick en vue d'inclure le Nouveau-Brunswick dans le réseau international de jumelage d'entreprises Futurallia. Les connaissances et les solutions technologiques de Services Nouveau-Brunswick servent à accéder des marchés en Europe intéressés au e-gouvernement. Les solutions en matière de formation et d'enseignement à distance offertes par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et Développement de l'emploi ont été commercialisées avec succès dans diverses régions du monde, dont le Royaume-Uni, les Caraïbes et l'Afrique francophone.
- En 2004, le ministère des Transports a signé une entente fédérale-provinciale d'une valeur de 95 millions de dollars en vue de l'amélioration de l'infrastructure frontalière Maine/Nouveau-Brunswick, dans le cadre d'un accord de partage des coûts à parts égales avec le gouvernement fédéral.
- Coopération régionale accrue notamment en ce qui concerne l'Équipe Commerce Nouveau-Brunswick et l'Équipe Canada atlantique. Exemple : depuis 2003, sept missions fructueuses ont été entreprises en Nouvelle-Angleterre, New York, Atlanta et Washington, D.C. et Chicago. En plus, la Province a coopéré avec le Manitoba pour des missions co-dirigées par les Premiers ministres Lord et Doer sur Chicago, Atlanta et au Texas.



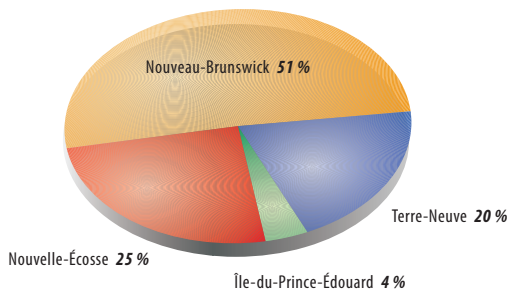
- Participation des artistes du Nouveau-Brunswick aux grands événements internationaux. Exemples : prestation du groupe musical Ode à l'Acadie au *Sommet de la Francophonie* de 2004 au Burkina Faso. Le Nouveau-Brunswick a également été représenté aux *Nuits acadiennes* à Paris et au *Festival interceltique de Lorient en France*.
- Coopération accrue avec le fédéral dans l'exploration des marchés, les services connexes aux entreprises et les séminaires de formation dans le domaine des exportations. Exemple : l'Équipe Commerce Nouveau-Brunswick aide à rallier des organismes tels que Exportation et Développement Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Industrie Canada, les organismes de développement économique communautaire, Entreprises Nouveau-Brunswick et un certain nombre d'autres organismes fédéraux et provinciaux. Les événements organisés par l'Équipe Commerce Nouveau-Brunswick et son site Web (www.ecnb.ca) aident à la coordination des activités commerciales et à la promotion des connaissances et de la formation en matière de commerce au Nouveau-Brunswick.
- La province accueillie à titre d'invité d'honneur étranger au Salon Confort Nord Expo à Lille, en France. Cet événement commercial et promotionnel était le fruit de la première entreprise conjointe importante avec le Conseil Général du Nord dans le cadre de l'entente bilatérale Nord/ Nouveau-Brunswick signée en juin 2004.
- Le Nouveau-Brunswick a collaboré activement à des projets de développement avec la Banque mondiale, la Corporation Commerciale Canadienne, Exportation Développement Canada et l'ACDI. La collaboration avec la Banque mondiale s'est accrue au point où, en 2004, l'organisme a tenu une séance d'information à Fredericton pour faire connaître les possibilités qu'il offre aux entreprises provinciales.
- SourceNB (<http://www.sourcenb.ca/f/>) est la première version provinciale canadienne du site Web SourceCAN. SourceNB est un site de commerce électronique offert à titre gratuit aux entreprises pour rechercher des possibilités de commerce mondial directement par l'intermédiaire d'Internet.



Il donne accès à un flux constant de renseignements sur les approvisionnements provenant de la Banque mondiale et d'autres sources canadiennes et américaines. Il est également doté d'une fonction qui permet de signaler automatiquement aux entreprises les possibilités qui se présentent, par courriel.

- Signatures de protocoles d'entente avec les départements français de la Vienne et du Nord; participation à des activités internationales telles que Futurallia, une tribune portant sur le commerce international.
- Les membres de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada continuent à se réunir régulièrement pour discuter de relations historiques, de partenariats économiques et d'autres possibilités de collaboration. Exemples : La participation du Nouveau-Brunswick au sein du comité du Nordeste international sur l'énergie et le comité sur le commerce et la globalisation.
- On a prêté une attention particulière aux rapports entre le Maine et le Nouveau-Brunswick dans le cadre de divers mécanismes, dont le Sommet frontalier Maine/Nouveau-Brunswick tenu au Maine et au Nouveau-Brunswick en 2004.

Répartition des exportations du Canada Atlantique 2005

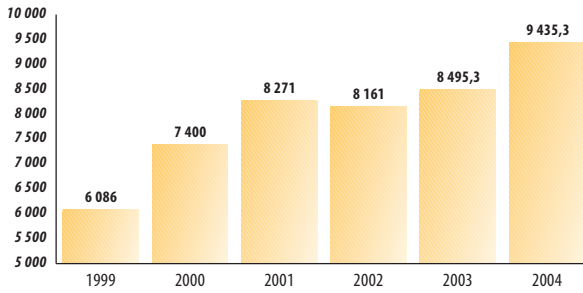


Source : Statistique Canada



Exportations de produits du Nouveau-Brunswick (1999-2004)

Millions \$ can



Source : Statistique Canada



IMMIGRATION

Pour réussir au sein de la collectivité mondiale, le Nouveau-Brunswick doit se positionner en tant que lieu où les immigrants veulent vivre, travailler et élever leurs enfants. Relever les défis démographiques de la province nécessite une approche globale et concertée qui traite de l'ensemble des enjeux tels la promotion, l'attraction, l'intégration, la rétention, la santé, l'éducation et l'accréditation des immigrants.

PROGRÈS À CE JOUR

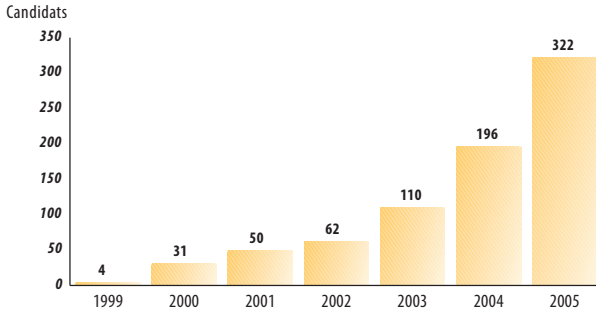
- Renouvellement de l'entente relative au Programme des candidats de la province entre le Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral.
- Accroissement de la coopération fédérale-provinciale en matière d'immigration par l'intermédiaire du groupe de travail fédéral/provincial sur l'établissement des immigrants au Nouveau-Brunswick.
- La reconnaissance des titres et qualités des professionnels de la santé, notamment dans le cadre d'un programme pilote établi avec l'Association des pharmaciens en vue d'établir des équivalences en matière de scolarisation et d'expérience et de permettre l'accréditation de ces professionnels.
- Conférence provinciale sur l'immigration en juin 2004, dans le cadre de laquelle on a déterminé les mesures à prendre pour favoriser l'accroissement de l'immigration au Nouveau-Brunswick.
- Participation accrue des groupes communautaires et de la société civile aux discussions sur les défis que pose l'immigration. Exemples : La SAANB a dirigé une table ronde sur l'immigration à l'intention des collectivités francophones et rurales; la Chambre de commerce de l'Atlantique et le Conseil économique du Nouveau-Brunswick planifient des initiatives liées à l'immigration dans le cadre de leurs plans d'action.



- Partenariat avec le Secrétariat rural de Agriculture et Agroalimentaire Canada pour un projet d'une portée de trois ans visant le développement d'un modèle pour accroître l'immigration en milieu rural francophone. Le projet intitulé Carrefour d'immigration rurale fut établi en avril 2005 à St. Léonard avec des sites satellites au Manitoba et l'IPE.
- Participation du Nouveau-Brunswick à un programme pilote visant à offrir aux étudiants étrangers la possibilité de prolonger leur séjour au Canada de une ou deux années après avoir terminé leurs études universitaires, ainsi que le droit de travailler à l'extérieur du campus durant et après l'achèvement de leurs études.
- Intensification du dialogue avec le fédéral au sujet de la délivrance de visas aux ressortissants étrangers ainsi qu'aux étudiants étrangers qui désirent poursuivre leurs études au Nouveau-Brunswick. En raison de préoccupations relatives à la sécurité et afin de clarifier les règles concernant l'obtention de visas, des représentants de la province ont entamé des discussions bilatérales pour faciliter le processus.
- Collaboration avec les organismes qui s'occupent de l'établissement des immigrants et avec les municipalités dans le but d'acquérir du financement additionnel pour la prestation des services au niveau de base, compte tenu du statut du Nouveau-Brunswick en tant que seule province du Canada qui soit officiellement bilingue. Une contribution additionnelle du fédéral fut attribuée pour les services aux immigrants dans le cadre du programme des langues officielles.
- Efforts accrus pour promouvoir l'immigration à partir des pays de la Francophonie tels la France, la Belgique, la Roumanie et l'Afrique du Nord dans les cadres du Programme des candidats provinciaux.

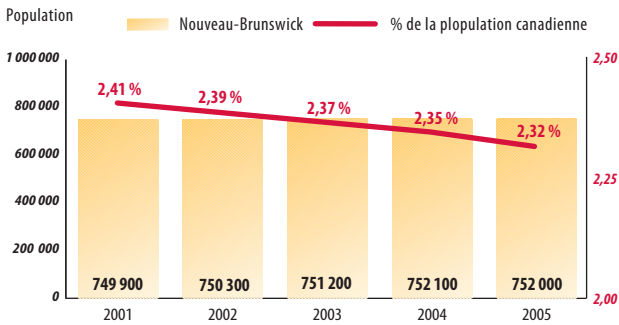


Programme des candidats provinciaux du Nouveau-Brunswick



Source : Entreprise Nouveau-Brunswick

Changements démographiques au Nouveau-Brunswick - (2001-2005)



Source : Statistique Canada



INNOVATION ET ÉDUCATION

Le Nouveau-Brunswick reconnaît le pouvoir de l'innovation, l'émergence de l'économie axée sur le savoir, et la nécessité de collaborer avec les établissements d'enseignement post-secondaire.

Les avantages de la collaboration sont nombreux : augmentation de l'inscription d'étudiants étrangers, promotion de l'innovation accrue favorisant l'économie de la province, obtention d'un financement fédéral accru pour la recherche et le développement, ainsi que les avantages généraux liés à la transition d'une économie axée sur les ressources à une économie axée sur l'innovation et le savoir.

PROGRÈS À CE JOUR

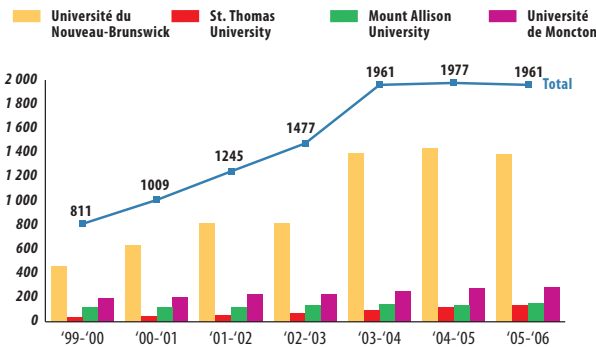
- Soutien aux efforts du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick/New Brunswick Community College (CCNB/NBCC) et du Groupe Formation Nouveau-Brunswick Inc., visant à fournir des programmes de formation spécialisée sur les marchés cibles désignés partout dans le monde. Exemples : au Sénégal, le CCNB/NBCC a offert des cours de perfectionnement professionnel et dans les domaines de l'électricité et de la mécanique automobile. Le Groupe et le CCNB/NBCC gèrent conjointement, au Cameroun, un projet de développement international comportant des modules de formation professionnelle.
- Signature d'ententes pour la vente du programme provincial d'études didactiques à des écoles en Chine et en Inde. Les partenariats de la province avec la société AKD international dans la mise en oeuvre de projets tels le Collège Concorde de Beijing et l'école de Shenzhen ont donné un rendement exceptionnel du capital investi. La province signa aussi en 2005, une entente de partenariat avec l'École moderne de Nagpur, en Inde. Ces projets impliquent une collaboration soutenue entre le Ministère de l'Éducation, le CCNB/NBCC ainsi que le milieu universitaire dans le développement de programmes d'études didactiques, d'apprentissage de langue seconde, de recrutement d'étudiants chinois et de programmes conjoints d'accréditation.
- Soutien aux activités de recrutement à l'échelle internationale menées par les universités et les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et contribution à divers programmes favorisant



les échanges étudiants et le placement de stagiaires du Nouveau-Brunswick à l'étranger. Exemple : Le Ministère des relations intergouvernementales et internationales contribue à des échanges étudiants et le placement de stagiaires entre l'Université de Moncton, la University New-Brunswick et le réseau des CCNB/NBCC et des institutions en France dans le cadre des ententes bilatérales avec les départements de la Vienne et du Nord. Des stagiaires furent placé aussi à Washington D.C.

- Le CCNB/NBCC est membre du Consortium for North American Higher Education Collaboration. Ce partenariat permet l'échange d'étudiants et de professeurs dans les pays signataires de l'ALENA. Les partenariats entre les établissements d'enseignement des villes frontalières du Nouveau-Brunswick, du Maine et du Mexique facilitent l'échange d'idées au sujet des questions frontalières. Le CCNB/NBCC est également membre du Consortium international pour le développement en éducation et le développement économique, qui permet aux collèges des États-Unis, du Mexique et du Canada de travailler ensemble à l'élaboration de projets didactiques qui favorisent l'expansion du commerce et le développement économique.

Inscription d'étudiants étrangers





DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Depuis la mise en oeuvre de la Stratégie internationale, la province a travaillé à établir des liens entre ses activités de développement international et ses intérêts humanitaires et économiques.

PROGRÈS À CE JOUR

- Croissance des activités, notamment par le réseau des CCNB/NBCC, orienté dans le contexte des priorités actuelles du gouvernement fédéral en matière de développement international qui sont axées sur le bien-être économique, le développement social, la durabilité de l'environnement, et la gouvernance.
- La province a resserré ses relations avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) par le biais de son bureau régional de Moncton. Les éléments utiles de cette relation coopérative incluent : séances de consultation au commencement des processus de planification des projets; visites des agents de l'administration centrale de l'ACDI qui sont responsables de régions du monde particulières qui intéressent la province; séances d'information pour la région du Canada atlantique; ateliers visant l'amélioration de la rédaction de propositions.
- Renforcé les relations avec les établissements internationaux qui participent au financement du développement international. Exemple: Entreprises Nouveau-Brunswick fournit maintenant des services de liaison avec le secteur privé pour la Banque mondiale au Canada atlantique.
- Le CCNB/NBCC participe à des activités liées à la gouvernance et à l'égalité des sexes en Inde, dans le cadre du projet Canada-Inde pour l'établissement de liens entre l'industrie et les établissements, qui a donné lieu à six contrats avec des sociétés d'experts conseils et auquel participent cinq membres du corps enseignant.
- Le CCNB/NBCC participe à des activités touchant à l'environnement en Russie et à des activités liées au développement agricole à Sainte-Lucie.



- Deux campus du réseau des CCNB/NBCC continuent à fournir de l'expertise en formation technique et professionnelle à Cuba dans le cadre d'un projet parrainé par l'Association des collègues communautaires du Canada.
- Le réseau des CCNB/NBCC travaille au Burkina Faso à la réalisation d'un projet d'alphabétisation visant à accroître la capacité du gouvernement d'améliorer la prestation des programmes sociaux, de mettre en oeuvre une décentralisation efficace et de renforcer certains engagements de la société civile en matière de développement durable.
- Le projet de partenariat entre le Malawi et le Nouveau-Brunswick est parrainé par l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) avec des fonds fournis par l'ACDI. Ce projet vise à renforcer les compétences en gestion au sein du gouvernement du Malawi sous forme d'une relation de travail entre des hauts fonctionnaires du Nouveau-Brunswick et du Malawi.
- La Province a collaboré avec l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) dans les cadres du programme de renforcement des capacités en matière de gouvernance et de développement social financé par l'ACDI. L'expertise du Nouveau-Brunswick est mise à contribution dans deux projets au Malawi et au Mali. Le partenariat avec le Malawi traite des capacités de gestion et cible l'égalité des sexes. Au Mali, le partenariat vise essentiellement les défis de la décentralisation des ressources et des services à la clientèle dans le secteur de la santé.
- La province a signé une entente bilatérale avec le Mali en vue de l'expansion des initiatives existantes. Le réseau des CCNB/NBCC a poursuivi son travail au Mali en transférant la technologie appliquée dans les programmes d'études scolaires. Ce projet exige la collaboration avec le ministère de l'Éducation et une société d'experts conseils de la région de Bathurst. Le gouvernement du Mali a décerné l'Ordre du Mérite au CCNB-Bathurst en reconnaissance de sa contribution et de son excellence.
- Au Sénégal, Le CCNB/NBCC a livré un programme de formation de perfectionnement des compétences en mécanique électrique et automobile.



- Au Cameroun, le GFNBI et le CCNB/NBCC administrent conjointement un projet de développement international qui porte sur les modules de formation professionnelle.
- La Province a contribué 100,000 \$ à la Croix Rouge du Canada en réponse à l'appel international à l'aide humanitaire suivant le tsunami qui a ravagé le sud est de l'Asie en 2004. La province a collaboré aussi avec la Croix Rouge à l'organisation d'une campagne grand publique.
- Les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ont répondu rapidement aussi pour venir en aide en Louisiane suivant les ravages de l'ouragan Katrina en 2005, compte tenu des relations historiques et culturelles entre le Nouveau-Brunswick et la Louisiane. La Province contribua 50 000 \$ et participa à la campagne d'aide humanitaire organisée sous l'inspiration de l'artiste Cajun Zachary Richard. Le ministère de la Sécurité Publique et l'Organisation des mesures d'urgences du Nouveau-Brunswick furent impliqués aussi à coordonner l'apport du Nouveau-Brunswick en matière de mesures d'urgence.



GESTION ENVIRONNEMENTALE INTERNATIONALE

En tant que province dont l'économie s'appuie sur son secteur des ressources naturelles, le Nouveau-Brunswick a fait preuve de leadership en abordant une vaste gamme de défis environnementaux. Compte tenu de la nature transfrontalière des questions environnementales, le gouvernement provincial fait connaître sa position face à ces préoccupations au moyen de divers mécanismes régionaux et internationaux, notamment le Comité permanent de l'environnement de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

PROGRÈS À CE JOUR

- La province est membre du Comité permanent de l'environnement de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada et co-préside les sous-comités sur les pluies acides et sur le mercure. À titre de membre de cet organisme, nous assumons un grand rôle dans les travaux du Conseil sur l'environnement du golfe du Maine, dont les objectifs pour 2001-2006 sont les suivants : protéger et restaurer les habitats côtiers et marins; protéger la santé humaine et l'intégrité des écosystèmes; et favoriser les activités maritimes à caractère écologique.
- La province fait partie de la Commission mixte France-Canada concernant les pêches et la gouvernance du golfe Saint-Laurent en ce qui a trait aux îles Saint-Pierre et Miquelon.
- Le Nouveau-Brunswick a également démontré sa volonté d'agir dans des domaines comme la santé et l'assainissement de l'air et de l'eau par sa participation à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada et au Conseil des premiers ministres de la région atlantique Canada, organismes qui cherchent des façons communes d'aborder les questions du changement climatique grâce aux travaux d'un comité permanent.



- Le CCNB/NBCC travaille avec des entreprises provinciales, y compris celles qui possèdent une expertise en matière d'environnement, afin de sonder des débouchés à l'échelle mondiale. Par exemple, au début de 2004, le CCNB/NBCC a joué un rôle déterminant dans l'établissement de rapports entre une firme d'ingénieurs conseils du Nouveau-Brunswick et le gouvernement cubain, pour faire en sorte que les fermes avicoles cubaines soient conformes aux règlements environnementaux internationaux.
- Dans le cadre de ses activités visant à attirer des investissements, le gouvernement communique les règlements environnementaux de la province aux entreprises étrangères qui envisagent d'étendre leurs activités au Nouveau-Brunswick, et il favorise les entreprises provinciales qui ont une expertise dans les industries de l'environnement.



IMAGE ET RÉPUTATION

Pour réussir au sein de la collectivité mondiale, le Nouveau-Brunswick doit se positionner en tant que partenaire crédible pour des échanges commerciaux, comme destination touristique, comme fournisseur d'expertise et de services et comme un bon endroit où investir, vivre et étudier. À ces fins, il doit notamment communiquer aux publics internationaux que la province excelle en matière de gestion financière, que ses taux d'impôt sur les sociétés sont faibles et qu'elle est compétitive à l'échelle nationale et à l'échelle internationale. La réputation internationale positive du Canada est un élément important sur lequel nous prenons appui pour communiquer qui nous sommes et ce que nous avons à offrir en tant que province. Le Nouveau-Brunswick reste déterminé à miser sur cette réputation afin de promouvoir ses propres intérêts internationaux.

PROGRÈS À CE JOUR

- La province a établi un comité interministériel de cadres supérieurs responsables de l'élaboration d'une « image de marque » destinée à renforcer l'image internationale de la province.
- Le CCNB/NBCC a préparé un plan de promotion du recrutement d'étudiants étrangers en vue de sa diffusion à l'extérieur du Canada, dans lequel on souligne les principaux points forts et le caractère bilingue du Nouveau-Brunswick.
- Entreprises Nouveau-Brunswick a élaboré et utilisé une stratégie de communication internationale ciblant la clientèle des exportateurs et des investisseurs étrangers mettant en valeur la spécialisation des secteurs économiques, la main d'oeuvre qualifiée et le niveau de vie élevé de la province tout en misant sur la réputation internationale du Canada. Les brochures utilisées pour cette communication sont rédigées en plusieurs langues correspondant aux marchés cibles désignés du Nouveau-Brunswick, y compris le français, l'anglais, l'allemand, le chinois et le coréen.



- La province a également renforcé les liens entre les services du protocole d'accueil des délégations étrangères en visite dans la province et les objectifs de la province exposés dans la Stratégie internationale. À cette fin, il a collaboré avec le Bureau du protocole, des ministères provinciaux et des intervenants externes à l'organisation de réunions pour les visiteurs internationaux de passage au Nouveau-Brunswick.
- La province a accéléré ses efforts de promotion et de publicité en Europe en y faisant une forte promotion du tourisme. À cette fin, le Nouveau-Brunswick a investi dans un partenariat avec Nouvelles Frontières, un voyageur français en expansion qui offre le Nouveau-Brunswick à la carte et l'accès direct de Paris à Moncton sur les ailes de Corsair. Dans le cadre de ce partenariat, on a produit une brochure publicitaire et des promotions destinées aux distributeurs, des annonces sur le site Web, des bulletins d'information, des occasions de reportage et des présentations à des salons destinés aux consommateurs de produits touristiques haut de gamme et, pour commencer, on offre un vol direct hebdomadaire entre Paris et Moncton depuis 2003.
- La province a incorporé le nom « Canada » au logo du gouvernement pour faire en sorte que les visiteurs internationaux qui consultent la page Web provinciale connaissent notre statut de province canadienne. En outre, les sites Web ministériels et les services gouvernementaux en ligne pour les visiteurs internationaux sont révisés et mis à jour régulièrement.



COMPÉTENCES INTERNATIONALES

La mise en oeuvre de la Stratégie internationale prévoit notamment qu'on donne de l'importance à l'accroissement des connaissances du Nouveau-Brunswick en matière de diplomatie, de sensibilisation aux cultures et de pratiques commerciales internationales. Nous reconnaissons que la réussite dépend de la mesure dans laquelle les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises connaissent le monde qui les entoure et savent comment réaliser les objectifs de la province de façon efficace et adaptée aux différences culturelles.

PROGRÈS JUSQU'À CE JOUR

- Dans le but d'améliorer les compétences internationales de ses employés, le Nouveau-Brunswick a conclu des accords avec le gouvernement fédéral en vue de permettre aux employés intéressés de participer à des occasions d'échanges dans le cadre du *Programme d'échanges fédéral-provincialterritorial*.
- Le Nouveau-Brunswick a aussi collaboré avec le gouvernement fédéral en vue du perfectionnement des compétences internationales de certains employés et organismes non-gouvernementaux, par l'entremise de l'Institut d'administration publique du Canada.
- Les employés provinciaux peuvent enregistrer leurs compétences et leur expérience internationales dans le système intégré d'information sur les ressources humaines de la Province en tant que composante de l'ensemble de leurs compétences acquises.
- Le réseau des CCNB/NBCC a créé *Referex*, une base de données sur les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises possédant une expertise internationale.



GÉNÉRAL

Chaque fois que le gouvernement du Nouveau-Brunswick établit des plans d'action régionaux visant les marchés cibles désignés de la Stratégie internationale, il démontre sa volonté de travailler avec des intervenants de l'intérieur et de l'extérieur du gouvernement provincial. Cette approche a été adoptée afin d'implanter et de renforcer une approche intégrée pour la mise en oeuvre de la Stratégie internationale et de faire de la collaboration et de l'échange d'information un principe de base des activités de relations internationales du Nouveau-Brunswick.

PROGRÈS JUSQU'À CE JOUR

- Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action pour la Chine, le gouvernement provincial a présidé une table ronde d'intervenants tenue le 15 juin 2005. Les invités représentaient la province, le gouvernement fédéral, le gouvernement chinois, le monde universitaire, le secteur privé et des organismes culturels.
- Un processus semblable a été employé pour établir le plan d'action de la province au sein de la Francophonie, qui expose les intérêts et le potentiel de croissance de la province à titre de membre de cette importante organisation multilatérale.
- On a créé au gouvernement un avis aux voyageurs internationaux dans le but de favoriser une meilleure coopération entre les ministères ayant des intérêts convergents en matière de marchés étrangers.
- Le MRII et Affaires étrangères Canada ont organisé la Journée internationale du Nouveau-Brunswick à Ottawa, en mars 2004. Cet événement consistait en une réunion fédérale-provinciale de cadres supérieurs et de ministres ayant pour but de promouvoir les intérêts internationaux du Nouveau-Brunswick.

Le présent rapport provisoire fait état de la surveillance active exercée par la province relativement à la mise en oeuvre continue de la Stratégie internationale.



ACTIVITÉ		DÉTAILS
Exportations internationales	8,27 G\$ (en 2002)	9,48 G\$ (en 2004)
Investissement direct à l'étranger	De 2000 à 2005, le Nouveau-Brunswick a attiré 45 projets d'investissement étranger, dont certains ont une valeur estimative pouvant atteindre 200 M\$.	
Emplois créés	1 575 (année financière 2001-2002)	1 690 (année financière 2003-2004)
Programme des candidats de la province	62 (en 2002)	296 (de janvier à octobre 2005)
Population totale	750 300 (2002)	752 000 (2005)

L'approche intégrée pour la mise en oeuvre des affaires internationales du Nouveau-Brunswick est mise en évidence dans le tableau ci-après, qui décrit les mesures directes qui ont été prises.

MESURES DIRECTES ADOPTÉES	PARTENAIRES
Plans d'action régionaux (Francophonie, Chine)	Gouvernement provincial, monde universitaire, groupes communautaires, gouvernement fédéral, secteur privé.
Base de données sur les accords internationaux	Gouvernement provincial (tous les ministères)
Groupe de travail sur la stratégie internationale	Gouvernement provincial (ministères ayant des activités internationales)
Conférence sur l'immigration au Nouveau-Brunswick	Gouvernement provincial, monde universitaire, groupes communautaires, gouvernement fédéral, secteur privé.
Journée internationale du Nouveau-Brunswick à Ottawa	Gouvernement provincial, monde universitaire, gouvernement fédéral.